

Image not found or type unknown



Licenciement abusif sur un avenant de contrat

Par **Maryam_old**, le **03/10/2007** à **23:19**

Bonjour,rrnrnJe viens vers vous aujourd'hui car j'ai été licenciée abusivement en novembre 2005 sans raison valable. Je n'ai jamais reçu mes 2 derniers salaires ni ma feuille Assedic.rnPar connaissance, un syndicat cgt me défend auprès des prud'hommes depuis decembre 2005, j'ai eu affaire a un huissier a plusieurs reprises mais je reste toujours sans réponse, ni salaires, ni indemnités. La société concerné ne se presente jamais aux audiences du coup, elles sont toujours reportées jusqu'a aujourd'hui.rnPouvez-vous m'aidez? Est-ce que je fais partie des conditions pour bénéficier de l'AGS?rnEn attendant votre réponse, je vous remercie d'avance.